



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire de l'art et archéologie

de l'Université de Perpignan Via
Domitia

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

L'Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire de l'art et archéologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150007795

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Perpignan.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Histoire de l'art et archéologie* a été construite autour de la complémentarité de ces deux disciplines, enseignées à parts égales pendant les trois années de licence. Cette caractéristique la distingue de l'offre de formation nationale où la spécialisation dans l'une ou l'autre des disciplines apparaît au niveau de la troisième année.

La formation a été pensée très clairement en termes de connaissances et de compétences, à la fois spécifiques et transversales, pour permettre aux étudiants d'envisager des poursuites d'études en master soit dans les domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie, soit dans l'enseignement ou dans d'autres domaines comme les métiers de la culture et du tourisme.

Cette offre de formation est pertinente dans une région touristique et transfrontalière où le développement patrimonial est en plein essor. Le bassin de recrutement et les possibilités de poursuite d'études et d'insertion professionnelle ont été bien pris en compte dans la création de la mention au sein de l'Université. Ainsi, la formation proposée par la licence *Histoire de l'art et archéologie* a été renforcée par l'ouverture d'un parcours *Tourisme*, mutualisé avec la faculté Sport, Tourisme, Hôtellerie internationale de l'Université de Perpignan pour préparer les étudiants aux métiers de la médiation et du tourisme culturel.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Histoire de l'art et archéologie* est une formation fondée sur l'enseignement des deux matières, sans spécialisation dans aucune d'elles, permettant une initiation progressive aux spécificités de l'histoire de l'art et de l'archéologie avec une assez large palette de possibilités de poursuite d'études soit en licence professionnelle soit en master. Toutes les périodes de l'histoire de l'art sont représentées et la formation offre un véritable double cursus histoire de l'art et archéologie. La répartition entre cours magistraux et travaux dirigés est assez équilibrée, sauf en L1 où il existe un déséquilibre en faveur des cours magistraux dans les unités d'enseignement (UE) d'histoire de l'art et archéologie. À ce niveau, les travaux dirigés sont pourtant nécessaires, voire essentiels, pour acquérir les apprentissages et les méthodes propres aux deux disciplines. La formation garantit un socle de connaissances solides sur toutes les périodes de la préhistoire au XXI^e siècle ; elle est conçue de façon à tirer profit des possibilités de mutualisation avec d'autres mentions, tout en permettant à l'étudiant de structurer son parcours en fonction de son projet professionnel. L'histoire de l'art et l'archéologie constituent un seul parcours mais la mention tente de faire de ce choix un atout, en insistant sur les possibilités de réorientation. Grâce au système des enseignements d'ouverture mutualisés avec d'autres mentions en première année de licence, il est permis aux étudiants de se réorienter à la fin du premier semestre. Il existe en particulier la possibilité d'une réorientation vers la licence professionnelle *Guide Conférencier*. Toutefois, la multiplicité du choix, notamment dans l'offre des UE optionnelles et libres, tend à rendre confuse la structure de la formation. Un parcours spécifique *Musique* a été mis en place avec le conservatoire de Perpignan pour permettre aux étudiants du conservatoire de suivre une partie de leurs enseignements dans la mention. Les objectifs pédagogiques de la formation et la structuration des enseignements sont cohérents et permettent à la fois une acquisition progressive des compétences de base et une spécialisation dans les quatre grandes périodes historiques, compatible avec plusieurs projets de poursuite d'études. Tous les champs professionnels annoncés et visés par la formation sont déclinés dans la mention en UE (patrimoniale, archéologique, muséale...).

Différents dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place au cours du contrat quadriennal : le tutorat, jugé peu efficace, a été remplacé par un test formatif au premier semestre afin de mesurer les difficultés des étudiants et réajuster les enseignements ; un tutorat pour l'aide bibliographique et pour l'aide à la réalisation des exercices de contrôle continu a été mis en place en 2012. Les ajustements et le renouvellement témoignent de la réflexion pédagogique de l'équipe de formation. Le taux de réussite en 2012 était de 54 % en L1, en augmentation par rapport aux années précédentes (en 2008-2009, il était de 33 % en L1). Le taux de réussite en L2 (2012) était de 80 %, en L3 de 90 %. Le nombre d'abandons en L1 a diminué en passant de 25 % en 2009-2010 à 8 % en 2011-2012.

Pour faciliter l'insertion professionnelle, les étudiants bénéficient d'une première approche dès le deuxième semestre avec des enseignements assurés par des professionnels extérieurs, ainsi que des déplacements sur le terrain. Le stage en troisième année permet une première expérience directe. Les responsables d'année servent de référents. Un réseau de partenariats avec des organismes de la région comme le Conseil général, l'institut Jean Vigo, l'atelier de restaurations des Pyrénées-Orientales permet cette professionnalisation progressive. En 2012, 50 % des étudiants de la licence poursuivent leurs études en deuxième cycle à l'Université de Perpignan ; en revanche, les données ne sont pas connues pour les étudiants qui continuent leurs études dans une autre université.

En dépit de l'absence d'un conseil de perfectionnement, le pilotage du diplôme est sérieux et soucieux d'augmenter l'attractivité de la formation. Une large ouverture sur l'international rend la formation attractive et démontre le dynamisme de l'équipe enseignante (deux étudiants par année en mobilité entrante et deux en mobilité sortante). Le département dispose d'un certain nombre de partenariats avec des universités en Espagne, en Italie et en Pologne et encourage les étudiants à partir. Un double diplôme en histoire de l'art avec l'Université de Gérone est annoncé. Le département accueille également cinq étudiants chinois par an dans le cadre de conventions avec des établissements chinois ; ces étudiants, après l'obtention de leur deuxième année d'*Histoire de l'art et archéologie*, poursuivent leurs études dans le domaine touristique. Tous les ans, un étudiant en mobilité sortante part en Espagne.

- Points forts :

- Un positionnement clair par rapport à l'offre de formation dans la région.
- Une formation équilibrée, permettant une réorientation éventuelle vers d'autres licences mais également une spécialisation progressive en fonction du métier visé.
- Une politique d'internationalisation volontariste.

- Points faibles :
 - L'éventail des choix entre tronc commun, UE optionnelles et libres rend peu lisible la formation et donne le sentiment d'un éparpillement.
 - L'absence d'un conseil de perfectionnement.
 - Un déséquilibre entre CM et TD en première année dans les UE d'histoire de l'art à un niveau où les TD sont très formateurs.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait judicieux de recentrer l'éventail de l'offre des UE libres et optionnelles sur des disciplines connexes de l'histoire de l'art et de l'archéologie. L'absence de spécialisation entre archéologie et histoire de l'art, si elle est une spécificité à l'Université de Perpignan et peut se révéler un point fort, nécessite de mieux définir les contours de la formation en première et deuxième année.

Il conviendrait de mettre en place un conseil de perfectionnement, d'autant plus que des professionnels sont présents dans l'équipe de formation. Il serait souhaitable de connaître le devenir des étudiants qui poursuivent leurs études ailleurs qu'à Perpignan. Il conviendrait également d'obtenir des informations sur la provenance des étudiants et sur le devenir de ceux qui trouvent du travail à l'issue de la licence et sur celui de ceux qui ne sont pas diplômés à l'issue de la L3.



Observations de l'établissement

la Présidence

Réf : 13-14/FL/PA/SC/ 080

☎ 04.68.66.20.02
☎ 04.68.66.20.18
president@univ-perp.fr

✉ 52, avenue Paul Alduy
66860 Perpignan cedex

Perpignan, le 1^{er} juillet 2014.

Le Président de l'Université de Perpignan
Via Domitia

à
Monsieur le Président du comité AERES
aux Membres du comité d'évaluation

Objet : Réponse globale de l'établissement à l'évaluation des formations de l'UPVD

Monsieur le Président,
Messieurs les membres du comité d'évaluation,

La communauté pédagogique de l'UPVD tient avant tout à remercier les experts pour la qualité de l'attention portée aux dossiers ainsi que pour la prise en compte, dans l'évaluation des formations, tant des contenus et des modalités de l'offre actuelle que des évolutions envisagées pour l'offre future.

En étudiant l'ensemble des rapports d'évaluation, le comité de pilotage a relevé un certain nombre d'éléments récurrents, pour lesquels une réponse à l'échelle de l'établissement semble bienvenue.

Ainsi, la majorité des rapports regrette l'absence ou la non formalisation de conseils de perfectionnement. Sur délibération de la Commission Formation et Vie Etudiante et du Conseil d'Administration de l'UPVD, des conseils de perfectionnement seront instaurés à compter de juin 2014 dans chacune des formations de manière concertée et harmonisée (une feuille de route en définit désormais la composition, les missions et les procédures à l'échelle de l'établissement).

L'évaluation des enseignements par les étudiants sera amenée à évoluer au cours de l'année 2014-2015. En effet, dans le cadre du Programme de Pédagogie Innovante récemment initié par l'UPVD, un groupe de travail dédié vient de se constituer. Celui-ci a pour mission de faire évoluer les questionnaires d'évaluation afin de les rendre plus modulables, plus attractifs et plus pertinents. Cela permettra à l'établissement d'améliorer

le *feedback* des étudiants. Cette appréciation plus fine des enseignements alimentera la réflexion des conseils de perfectionnement.

Un certain nombre d'experts souhaiteraient disposer de davantage d'indicateurs, d'un meilleur suivi des diplômés et de résultats d'enquêtes d'insertion professionnelle plus nourris. Dans le cadre de la politique d'établissement, un gros effort est déployé par l'UPVD depuis 2012 pour améliorer les indicateurs (évolution des effectifs, origine des étudiants, etc.) ainsi que le suivi des étudiants diplômés et non diplômés — par exemple, enquête d'insertion à 6 mois pour les diplômés de licences générales et professionnelles. Certains de ces éléments ne figurent pas dans les dossiers du fait de l'inévitable décalage temporel et d'un taux de réponse parfois encore relativement faible. L'effort de l'établissement s'intensifie, en particulier grâce au Réseau des Alumni qui permettra de mieux suivre le devenir des étudiants et grâce aux projets d'indicateurs complémentaires élaborés par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'UPVD (taux de poursuite d'étude, devenir des non diplômés, etc.)

Pour ce qui a trait à la place des langues et des TICE dans les formations, quelques experts rappellent le caractère obligatoire de ces enseignements. Nous tenons à souligner que la préparation au CLES 1 et au C2i niveau 1 est actuellement incluse dans la totalité des licences généralistes (C2i en licence 1, 2 ou 3, CLES en licence 3). Au niveau des masters, dans une logique de continuité, l'UPVD mettra en œuvre dans l'offre du prochain contrat la préparation au C2i niveau 2 dans les formations pour lesquelles les référentiels existent.

Enfin, les rapports sur certaines formations de licence (AES, éco-gestion, STAPS...) préconisent d'améliorer le taux de réussite des étudiants. Il est frappant que ces formations correspondent aux filières à capacités d'accueil limitées de l'UPVD. Celles-ci bénéficient de la totalité des dispositifs d'aide à la réussite déployés par l'établissement (enseignants relais, méthodologie, PPP, C2i, passerelles de réorientation, etc.) À compter de la rentrée 2014, grâce aux travaux d'un Groupe de Réflexion sur les conditions des études et de l'enseignement et à la création par l'établissement pour les six années à venir d'un Programme de Pédagogie Innovante, divers dispositifs pédagogiques et administratifs seront mis en place pour améliorer la motivation, l'assiduité et la qualité des apprentissages des étudiants engagés dans ces filières, comme dans toutes les autres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les membres du comité d'évaluation, l'expression de mes salutations distinguées.

Fabrice LORENTE



Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Mention : Histoire de l'art et archéologie

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Demande n° S3L1150007795

Réponse à l'évaluation

L'évaluation a relevé des points forts importants concernant la cohérence de la formation, sa progressivité, son équilibre entre histoire de l'art et archéologie, sa spécificité par rapport à l'offre régionale et sa politique d'internationalisation, ce dont nous nous félicitons.

Les points faibles concernent trois points très précis :

□□ L'absence d'un conseil de perfectionnement.

Cette absence est d'ores et déjà corrigée avec en juin 2014 la mise en place, pour la rentrée prochaine, d'un conseil de perfectionnement réunissant l'équipe des enseignants-chercheurs du département HAA, un enseignant-chercheur du département d'Histoire, deux intervenants professionnels (Muséologie et archéologie de terrain) et la responsable de la pédagogie du Conservatoire de Perpignan.

Par ailleurs nous attirons l'attention sur le fait que déjà les années précédentes, les vacataires issus du monde professionnel étaient convoqués à ce que nous appelions alors les « réunions de département élargies »

□□ Un déséquilibre entre CM et TD en première année dans les UE d'histoire de l'art à un niveau où les TD sont très formateurs.

Ce déséquilibre existe pendant le premier semestre de L1 et répond à une demande du Comité de Pilotage de l'UPVD afin de favoriser en L1 les CM en raison notamment

des questions d'effectifs puisque ces cours sont désormais mutualisés et ouverts par exemple aux historiens, souvent très nombreux en L1. Pour corriger autant que faire se peut ce déficit et ne pas pénaliser les étudiants de HAA, l'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place un TD de « méthodologie en sciences historiques » et un TD de « méthodologie des sciences archéologiques » de 24h chacun sur le semestre, pris en charge par les enseignants des trois CM de spécialité (UE 3), ce qui permettra aux étudiants de se former et d'être suivis au plus près sans avoir besoin de démultiplier les groupes de TD.

□ L'éventail des choix entre tronc commun, UE optionnelles et libres rend peu lisible la formation et donne le sentiment d'un éparpillement.

Désormais dans la nouvelle offre de formation, il n'existe plus qu'une matière libre en L3 S5 avec 5 matières au choix sélectionnées par l'équipe parmi les matières de Lettres, Langues et Sciences Humaines. Il s'agit de compléter et renforcer la culture et les savoir-faire transversaux. Dans l'offre précédente, l'UE libre existait sur 4 semestres et pour des raisons de logistique et d'emploi du temps était souvent choisie par défaut.

Toujours conformément aux recommandations de l'équipe de Pilotage, la licence HAA est construite de façon simple à partir de 3 UE dont l'équilibre et l'importance en ECTS évoluent sur les trois ans, les matières de spécialités prenant peu à peu plus d'importance.

L'UE 3 concernent les matières de la spécialité, l'UE 2 les matières préprofessionnelles et techniques (méthodologie, patrimoine, muséologie, technique de fouilles) étroitement liées à la formation HAA et les matières transverses (langues, informatique...), l'UE 1 les matières de culture générale et complémentaires par rapport à la formation HAA.

Cette architecture permet à tout étudiant qui s'inscrit dans cette licence, tout d'abord de se réorienter facilement en L1, et ensuite de renforcer ses connaissances dans des matières connexes à la formation et selon son projet pour l'après licence. Les matières de l'UE 1 ont été choisies par l'équipe pédagogique et après discussion avec les responsables de formation des autres licences.

Systématiquement pour chaque semestre (sauf en S6), l'UE 1 comprend en priorité les deux matières d'histoire pour les deux périodes abordées dans le semestre en Licence d'Histoire. En L1 S1, S2 et L2S3, une de ces deux matières d'histoire est obligatoire, ce qui assure progressivement une solide formation historique aux étudiants tout en leur laissant la possibilité de renforcer certaines périodes de leur choix.

En parallèle, pendant ces 3 premiers semestres, une seconde option choisie en littérature, ou géographie, ou LEA, complète le cursus. C'est là que, selon ses objectifs, l'étudiant peut faire par exemple une matière de géographie (comme aménagement) s'il s'intéresse aux questions d'urbanisme, d'architecture, ou de

patrimoine. Les matières LEA sont offertes aux étudiants qui souhaitent intégrer la licence pro guide conférencier, et les matières de Lettres choisies dans différentes périodes complètent avantageusement les connaissances sur les différentes périodes et renforcent la pratique de l'expression orale et écrite de notre langue.

A partir de la L2 S4, l'UE 1 se compose d'une seule matière à choisir parmi les deux matières d'histoire, et certaines matières de lettres, de géographie et/ou LEA selon les semestres. La complexité apparente vient de la nécessité d'équilibrer en volume horaire ces options : ainsi il arrive qu'à la matière d'histoire (24CM/24 TD semestre) correspondent deux matières de lettres (langue ancienne 24TD/ Littérature 24CM). S'ils veulent poursuivre en master recherche Histoire-Histoire de l'art, les étudiants choisissent les matières d'histoire ou de lettres selon la période qui les attirent. Par exemple sur l'ensemble de la Licence HAA, outre les matières de spécialités, un étudiant peut se former peu à peu en histoire et langues anciennes, ce qui lui permettra d'avoir une formation du type des « Classics » anglo-saxons. Ce souci se retrouve pour chaque période ou type de profil étudiant. Les options de géographie comme Urbanisme ou Tourisme et Patrimoine complètent la formation des étudiants qui souhaitent ensuite partir en Lpro guide conférencier ou plus tard en Master pro patrimoine.

Il ne s'agit donc pas de s'éparpiller mais bien d'offrir un choix véritable aux étudiants qui ne peuvent pas bénéficier à Perpignan de parcours différenciés mais qui, néanmoins, ont l'opportunité d'acquérir une formation adaptée à leurs besoins et à leur projet personnel.



Le Président de l'Université,
Fabrice LORENTE